

Francis Delporte

Directeur général de la Fondation rurale de Wallonie



« Les communes rurales sont le laboratoire d'une nouvelle forme de gouvernance »



Alain Depret
Secrétaire de rédaction

La Fondation rurale de Wallonie, fondation d'utilité publique qui apporte un accompagnement de proximité aux communes rurales afin de favoriser leur développement, vient de se désigner un nouveau Directeur général en la personne de Francis Delporte. L'occasion, pour le *Mouvement communal*, d'inviter ce dernier à s'exprimer sur l'avenir de la ruralité en Wallonie. Pour rappel, l'Union des Villes et Communes de Wallonie et la Fondation rurale de Wallonie possèdent une véritable chambre de réflexion, via une commission mixte, pour porter le thème de la ruralité communale. Et ceci, afin d'allier l'expertise de la FRW et la fonction représentative et revendicative de l'UVCW.

Monsieur Delporte, vous êtes Directeur général de la FRW depuis peu. Pourriez-vous dresser un rapide portrait de vous ?

J'ai pris ces fonctions le 1^{er} septembre dernier à la demande du Conseil d'administration, date à laquelle Michel Jourez a pris sa retraite. Avant cela, je suis passé par presque toutes les fonctions au sein de la Fondation. Diplômé Ingénieur en Génie rural en 1978, j'y obtiens dans la foulée un poste d'agent de développement, tout nouveau métier créé pour accompagner les premières opérations pilotes de rénovation rurale. Un peu plus tard, j'assume la fonction de

responsable du bureau régional du Brabant wallon de l'Est. A partir de 1987, j'intègre le Conseil de Direction au sein duquel je suis chargé de la coordination des équipes de terrain. Dans les années 90 et 2000, je remplace notre Directeur général parti tenter l'expérience des cabinets ministériels. A partir de 1998, je reprends progressivement la responsabilité de la gestion des ressources tant humaines, financières que logistiques. Au cours de ma carrière, j'ai aussi eu l'occasion de m'investir plus spécifiquement comme administrateur délégué d'une asbl et d'une coopérative agricoles qui ont favorisé la production de cultures diversifiées dans le Brabant wallon.

Pouvez-vous nous rappeler quelle est la mission globale de la FRW ?

La Fondation rurale de Wallonie, fondation d'utilité publique, a été créée pour apporter un accompagnement de proximité aux communes rurales afin de favoriser leur développement avec la participation des citoyens et de leur faire bénéficier de mesures et de moyens spécifiques. Cela a débouché notamment sur une convention-cadre conclue avec le Gouvernement wallon, dans le cadre de laquelle nos agents de terrains, répartis en équipes pluridisciplinaires, apportent actuellement leur expertise à 112 com-

PURO[®]
Fairtrade Coffee
saving the rainforest

Nous croyons en des salaires équitables pour les agriculteurs qui cultivent notre café. Puro s'engage également à protéger les forêts tropicales. Pour chaque tasse de café que vous dégustez, nous donnons une contribution financière à l'organisation de conservation de la nature World Land Trust pour protéger durablement des parties menacées de la forêt tropicale en Amérique du Sud.

10 ans PURO

FAIRTRADE[®]

www.purocoffee.com - 0800/44 0 88

munes actives en développement rural. D'autres missions sont ensuite venues s'ajouter : l'accompagnement des communes qui élaborent ou qui concrétisent un Plan Communal de Développement de la Nature, un PCDN, aujourd'hui au nombre de 103, ou encore la mission de facilitateur de l'exploitation judicieuse des sous-produits de la forêt à des fins énergétiques pour les pouvoirs publics, en favorisant les réseaux de chaleur. Nous poursuivons également notre mission d'Interface vis-à-vis des différents Groupes d'Action Locale, les GAL, actifs dans le cadre du programme Leader. Cela consiste en une aide à la mise en œuvre de leur programme de développement stratégique ainsi que dans leurs relations avec les différentes administrations fonctionnelles. La FRW assume encore en grande partie le volet formation des agents de développement et de certains acteurs locaux, apporte une expertise accumulée au fil du temps en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de valorisation et de conservation du patrimoine bâti et constitue un centre d'activation de ressources documentaires sur le milieu rural.

Quels sont les services que vous pouvez apporter quotidiennement aux communes rurales ?

Nous avons un rôle de relais, de catalyseur, entre les acteurs locaux et le pouvoir communal, d'une part, et entre ce même pouvoir communal et les instances décisionnelles pour la mise en œuvre des projets et actions, d'autre part. Il s'agit, dans un premier temps, d'une aide à la bonne organisation sur le terrain de la participation citoyenne en vue d'élaborer la stratégie de développement et les projets qui en découlent, repris dans le PCDR. Dans un second temps, ces équipes pluridisciplinaires d'agents de développement soutiennent les communes dans la mise en œuvre concrète des projets et actions des programmes élaborés par la recherche des différents types de subvention ou par le rassemblement des forces vives nécessaires. Cela représente à ce jour quelque 7.500 projets et actions qui ont été initiés et réalisés sur le terrain rural wallon. J'invite d'ailleurs vos lecteurs à se rendre sur le site « www.odr.frw.be » pour en apprécier la diversité.

Quelles évolutions observez-vous, ces dernières années, dans le domaine rural local ?

En plus de trente ans de présence sur le terrain, nous avons constaté, dans le chef des communes rurales, une volonté de rattraper un certain retard en se dotant progressivement d'infrastructures essentielles : maisons de village, ateliers ruraux, logements tremplin pour jeunes ou intergénérationnels, espaces de convivialité... Aujourd'hui, le défi réside dans le maintien de villages dynamiques qui auront réussi les transitions énergétique et numérique, tout en préservant la qualité de leurs espaces. Pour y parvenir, l'entrepreneuriat, la convivialité villageoise, la coopération, la participation sont autant de biens immatériels qu'on galvaude parfois dans notre société moderne et qu'il faut impérativement préserver et restaurer. Enfin, comme agronome, je suis particulièrement sensible à la problématique dramatique de l'évolution de notre agriculture dont les acteurs sont les gestionnaires prépondérants de l'outil particulièrement précieux du milieu rural : son sol. On sous-estime son impor-

tance dans le futur, tant dans le domaine alimentaire, énergétique, technologique qu'environnemental, malheureusement.

Quel sera, selon vous, l'avenir des services publics en milieu rural wallon ?

Cet avenir s'annonce morose. Les missions de service au public évoluent vers un service davantage basé sur la seule rentabilité financière. Le milieu rural apparaît de plus en plus comme le parent pauvre et les impératifs budgétaires risquent malheureusement d'aggraver encore cette évolution. La disparition progressive, en milieu rural, des outils de transports en commun, services postaux et autres services aux personnes en est particulièrement illustrative. Les financements publics vont sans doute continuer à se restreindre. Il faudra faire preuve d'imagination pour trouver des solutions.

Quelles seraient les solutions, selon vous ?

Je vois notamment quatre pistes à suivre. La première : nous avons récemment édité un cahier « Peu d'euros, beaucoup d'impacts » qui montre, illustrations à l'appui, que la participation et la co-production citoyenne, telles que nous les mettons en œuvre dans les opérations de développement rural, permettent de pallier partiellement la raréfaction des financements publics avec, en plus, un impact sur la reconstruction des liens sociaux. Les citoyens prennent collectivement et bénévolement des initiatives en collaboration avec les mandataires. Ils mènent des projets à bonne fin. La participation citoyenne va donc bien plus loin que de simples débats. Elle est une force de renouveau quand elle est bien conduite.

La deuxième piste : les réseaux de télécommunication offrent des solutions de services aux habitants et aux entreprises éloignés des pôles de services et des centres administratifs. Encore faut-il que les infrastructures suivent, que le haut débit internet et les réseaux téléphoniques soient à la hauteur.

Troisième piste : l'aménagement du territoire. Bien conçu, il peut amener une densification résidentielle raisonnée, c'est-à-dire qui se décline en fonction du

statut et des caractéristiques de chaque village et bourg et qui ne porte pas atteinte à leurs possibilités de développement socio-économique. En densifiant, on peut faciliter l'accès aux services tout en préservant les terres agricoles. Et puis, comme partout, en milieu rural aussi, on pleure pour une simplification administrative rendant les services publics plus performants, plus faciles à assurer.

Et en ce qui concerne les décisions européennes et leur impact sur le monde rural ?

Deux scénarios sont possibles, selon moi. Soit un repli des politiques européennes sur les grandes villes et sur une ruralité limitée à la fonction agricole. C'est alors le retour à l'exode rural et l'industrialisation forcée de l'agriculture. Soit on opte pour une valorisation des espaces ruraux. Ceux-ci deviennent alors un atout de développement, on y diversifie l'activité économique et on leur reconnaît le droit à la juste part. C'est le bon scénario, celui qui assure un équilibre durable. Dans ce cas de figure, l'agriculture reste une fonction vitale, à côté d'autres. Elle prospère en lien avec

l'agroalimentaire, le tourisme, les services résidentiels... Elle se pratique dans des exploitations tournées vers la qualité, pour un marché de proximité, avec des agriculteurs justement rémunérés. L'Europe hésite manifestement entre ces deux scénarios.

En matière de services aux citoyens, pensez-vous que la commune rurale soit plus particulièrement en difficulté ?

Oui, parce que les matières à traiter et les services à rendre se complexifient sans cesse. Les petites administrations communales, fatalement dotées de petites équipes, ont de plus en plus de mal à les gérer. D'un autre côté, en milieu rural, les acteurs se connaissant davantage et les solutions peuvent être personnalisées et adaptées dans le dialogue.

Quels sont, selon vous, les grands dossiers à défendre dans l'immédiat, en ce qui concerne la ruralité en Wallonie ?

Il faut s'attacher aux dossiers qui ont un effet levier. J'ai mentionné les réseaux



télécom à rendre performants partout, la densification de l'habitat ainsi que l'agriculture. Le logement public est aussi crucial : pas de grandes cités sociales mais des projets immobiliers de dimension raisonnable, de qualité, adaptés à la ruralité, bien situés. Il faut proposer du logement locatif à un prix qui permette aux familles de ne pas consacrer plus d'un tiers de leur budget à ce poste. Le logement locatif est particulièrement rare à la campagne, dès lors les prix s'envolent.

La transition énergétique est aussi un dossier essentiel...

Côté production, nos campagnes innovent déjà amplement avec l'éolien, l'hydroélectrique et la biomasse. Côté consommation, celui des économies d'énergie, des progrès restent à faire notamment en matière de co-voiturage et d'efficacité énergétique des bâtiments publics. Enfin, les soins de santé sont aussi importants. C'est un dossier pré-occupant avec l'exode des prestataires de première ligne. Les communes rurales peuvent prendre des initiatives, soit en favorisant la création de petits centres de santé pour les soins de base, soit en facilitant les déplacements des personnes sans voiture. Cela nous amène donc à la mobilité. Pour les gens sans voiture, c'est un casse-tête de se déplacer à la campagne où les transports publics sont rares. Pour les jeunes, les personnes âgées et précarisées, il faut faire appel à la solidarité mais aussi encourager et faciliter les modes de déplacement alternatifs, voire mettre en place de nouveaux concepts de déplacement des services vers les personnes.

C'est tout le concept de la ruralité en Wallonie que vous défendez au jour le jour, mais la ruralité est finalement une matière transversale, qui va de pair avec, par exemple, le logement, que vous venez d'évoquer... Quel est votre avis à ce sujet ?

L'approche purement sectorielle des politiques publiques a montré ses limites, ses œillères. Une approche territoriale comme la nôtre part d'une vue globale et tente d'apporter des solutions multisectorielles, qui se renforcent mutuellement et qui minimisent leurs impacts négatifs. Par ailleurs, à la campagne comme en ville, il y a des spécificités à respecter. Par exemple, on ne devrait pas concevoir les logements publics de la même manière dans les villages que dans les villes. Une adaptation des normes en ce domaine serait d'ailleurs souhaitable, en prenant en considération l'échelle transcommunale en milieu rural.

Pensez-vous que la commission mixte créée avec l'UVCW soit un bon tremplin pour l'avenir des communes rurales en Wallonie ?

C'est une excellente opportunité dont je me réjouis. C'est un lieu d'échanges entre mandataires aux préoccupations communes qui peuvent partager en connaissance de cause leurs succès, leurs échecs, leurs difficultés au quotidien. L'expertise de l'UVCW est particulièrement précieuse pour documenter les débats.

En conclusion, quel message plus particulier voudriez-vous faire passer aujourd'hui auprès de nos lecteurs ?

La ruralité wallonne, qui concerne un Wallon sur trois et qui s'étend sur 80 % du territoire, mérite d'être reconnue et de bénéficier de mesures spécifiques en parfaite complémentarité avec le développement des villes. Demain, plus que jamais, ses ressources physiques et humaines constitueront un enjeu conséquent en matière d'alimentation, de nouvelles technologies, d'énergie, d'environnement, de réserve foncière, de potentiel de développement. Nous sommes bien conscients des menaces qui pèsent sur le monde rural. Mais nous ne sombrerons pas dans le fatalisme. Nous préférons aller de l'avant, trouver de nouvelles perspectives en soutenant résolument l'innovation.

Vous voyez cela comment ?

Des nouvelles formes de gouvernance doivent apparaître, qui restaurent le lien de confiance entre le monde politique et les citoyens, qui évitent le défaitisme et le rejet de tout changement. Les communes rurales sont, depuis trente ans, le laboratoire d'une nouvelle forme de gouvernance. Même si tout n'y est pas parfait, les consultations citoyennes et la co-construction de projets que nous y menons préfigurent certainement la démocratie de demain : une citoyenneté responsable, positive, active, en soutien au travail des mandataires.

La SPGE,
un organisme d'utilité
publique pour
l'assainissement
des eaux usées
domestiques et la
protection de nos
ressources en eau

La SPGE à votre service :

les stations d'épuration et les collecteurs, contact
SPGE : dimitri.kleykens@spge.be

les investissements en matière d'égouttage, contact
SPGE : philippe.delier@spge.be

les actions nécessaires pour contribuer à la protection des zones de baignade, contact SPGE :
dimitri.kleykens@spge.be

la protection des captages, contact SPGE :
nicolas.triolet@spge.be

